

bord M<sup>me</sup> de Maintenon, qui ne lui apporte de grands sujets de joie, c'est-à-dire des nouvelles de conversions par milliers. » Louis XIV et ses ministres crurent sincèrement que c'en était fait du protestantisme, et dès ce moment, l'édit de Nantes ne fut plus considéré par eux que comme une lettre morte.

Vers l'année 1683, M<sup>me</sup> de Maintenon avait écrit ces quelques lignes, qui ont une assez grande importance historique : « *On est fort content du P. de la Chaize ; il inspire au Roi de grandes choses. Bientôt tous ses sujets serviront Dieu en esprit et en vérité.* » S'agit-il du conseil donné par le Père à Louis XIV, dès cette époque, de révoquer l'Édit de Nantes ? Nous pencherions à le croire, car il ne peut être évidemment question de l'œuvre des missions, qui, depuis 1677, avait été organisée sur les plus larges bases.

Une autre lettre de M<sup>me</sup> de Maintenon nous initie beaucoup mieux que n'ont pu le faire les autres écrivains contemporains, dans les conseils secrets qui eurent lieu avant la Révocation. Le 13 août 1684, elle écrivait : « Le Roi a dessein de travailler à la conversion entière des hérétiques ; il a souvent des conférences là-dessus avec M. le Tellier et M. de Châteauneuf, où l'on voudrait me persuader que je ne serais pas de trop. M. de Châteauneuf a proposé des moyens qui ne conviennent pas. Il ne faut point précipiter les choses. Il faut convertir et non pas persécuter. M. de Louvois voudrait de la douceur, ce qui ne s'accorde point avec son naturel et son empressement de voir finir les choses. Le Roi est prêt à faire tout ce qui sera jugé utile au bien de la religion. Cette entreprise le couvrira de gloire devant Dieu et devant les hommes. Il aura fait rentrer tous ses sujets dans le sein de l'Église, et il aura détruit l'hérésie que tous ses prédécesseurs n'ont pu vaincre. »

Louis XIV ne se voyait pas seulement entraîné par l'opinion de son siècle, le clergé de France était unanime, comme nous l'avons dit, à faire entendre ses vœux pour l'abolition de l'Édit de Nantes.

Peu de mois avant la révocation, l'archevêque de Rouen s'exprimait ainsi, au sein de l'assemblée du clergé (25 juillet 1685) :